

## 24 logements sociaux inaugurés

La dernière tranche des 45 logements sociaux construits dans les résidences de Parme a été inaugurée, hier matin. L'Office 64 de l'Habitat, en collaboration avec la Ville de Biarritz, avait identifié dans ce parc de 195 logements, situé près de l'Aéroport, des espaces disponibles pour construire de nouveaux logements sociaux. La Ville a accordé un permis de construire pour une première tranche de 21 logements, livrés en 2013. La deuxième tranche a été livrée en décembre 2015. Claude Olive, maire d'Anglet et président de l'Office 64 de l'habitat, représentant le Département, hier matin, lors de l'inauguration, a tenu à saluer « le comportement citoyen des locataires qui ont accepté dans leur grande majorité cette deuxième extension. » L'opération de 2 950 000 euros a été financée par l'Agglomération Côte basque Adour (Acba) à hauteur de 58 000 euros, le Département, 55 000 euros, l'État 45 000 euros et Astria, 24 000 euros. Claude Olive a également souligné, la double originalité du projet : « construire sur un ensemble existant en utilisant des pignons aveugles et des surfaces à construire encore disponibles tout en utilisant un foncier gratuit. »



Des extensions, en 2013 et 2016, ont été apportées aux bâtiments existants des résidences de Parme. PHOTO O.D.

Sud-Ouest Pays Basque 10/02/2016.